



# Les Cigognes de Rosenau

## CONTRAT D'ENGAGEMENT

### Accueil de Loisirs des Vacances



# TOUSSAINT 2024

Ce présent **CONTRAT** est établi dans le cadre d'une inscription à l'accueil de loisirs des Vacances : TOUSSAINT 2024

#### IL CONCERNE : L'ENFANT

NOM ..... PRENOM ..... Né(e) le .....

#### IL EST CONCLU ENTRE, D'UNE PART : LES REPRESENTANTS LEGAUX

<b>1<sup>er</sup> PARENT</b> NOM /Prénom ..... Adresse : ..... ..... ☎ ..... @.....	<b>2<sup>ème</sup> PARENT</b> NOM /Prénom ..... Adresse : ..... <small>(si différente)</small> ..... ☎ ..... @.....
---	--

**ET D'AUTRE PART** : la commune de Rosenau représentée par le *Maire de Rosenau*, dûment habilité.

- Les tarifs sont fixés et réactualisés par délibération du Conseil Municipal. Ils sont établis en fonction du barème préconisé par la CAF et tiennent compte des revenus du foyer, du nombre d'enfants et de la résidence ou non sur la commune ;
- Des frais supplémentaires comme le transport pour les sorties pédagogiques peuvent s'ajouter (cf. programme) ;
- Le paiement est effectué à réception de facture à l'ordre du Trésor Public selon les modalités ci-après ;
- Les représentants légaux s'engagent à respecter le **règlement de fonctionnement de l'accueil** et sont tenus d'informer le secrétariat de toute absence.



<b>Semaine 1</b> du 21 au 25 octobre 2024			Observation(s)
Arrivées : de 7h30 à 9h30 Départs : à partir de 16h45			
Départ à	17h30	18h30	
Lundi 21 octobre			
Mardi 22 octobre			
Mercredi 23 octobre			
Jeudi 24 octobre			
Vendredi 25 octobre			<b>Nota ! Fermeture à 17h30 les vendredis</b>

Mettre une croix dans la case correspondante à votre choix !

<b>Semaine 2</b> du 28 octobre au 01 <sup>er</sup> novembre 2024	
Lundi 28 octobre	<b>STRUCTURE FERMÉE</b>
Mardi 29 octobre	
Mercredi 30 novembre	
Jeudi 31 novembre	
Vendredi 1er novembre	

Rosenau le : .....

Pour la Commune, le Maire de ROSENAU  
**Thierry LITZLER**

Signature du représentant légal

# TARIFS ALSH TOUSSAINT 2024

TARIFS VACANCES		1	2	3	4	5	6	7	8
1 enfant	Revenu Mensuel en €	<2150	<2750	<3350	<3950	<4550	<5150	<5750	>5751
2 enfants		<2750	<2700	<3950	<4550	<5150	<5750	<6350	>6351
3 enfants		<3350	<3950	<4550	<5150	<5750	<6350	<6950	>6951
<b>Journée : 7h30/18h30</b>		<b>10,95€</b>	<b>13,20€</b>	<b>16,74€</b>	<b>18,30€</b>	<b>22,78€</b>	<b>24,64€</b>	<b>30,06€</b>	<b>32,23€</b>
<b>Semaine(5jrs)</b>		<b>54,77€</b>	<b>60,18€</b>	<b>75,11€</b>	<b>81,87€</b>	<b>100,77€</b>	<b>108,87€</b>	<b>131,71€</b>	<b>141,18€</b>
<b>Repas: 4,80€ - P Déj/Goûter: 0,55€ - Retard: 5€</b> Majoration de <b>30%</b> pour les habitants extérieurs à Rosenau et Village - Neuf									

## Les suppléments :

- Sorties: 5 €
- Retard au-delà de 18h30 : 1<sup>er</sup> ⚡ 5 € / 2<sup>ème</sup> RETARD ⚡ 10 €
- Goûter/Petit Déjeuner : 0.55 €

## INFOS PAIEMENTS

La facture des prestations de cet accueil de loisirs vous parviendra par courriel  
(Merci de vérifier au préalable l'adresse mail transmise dans la fiche sanitaire)

Votre règlement peut s'effectuer :

### ▶ ▶ Par PayFip

Sans frais, de chez vous et de manière sécurisée avec **PayFip**, accessible via *France Connect*. Pour cela, munissez-vous de votre facture et de vos identifiants (impôts, améi, cpam, ...) et rendez-vous sur **rosenau.fr** (page d'accueil : paiement en ligne) puis laissez-vous guider !

### ▶ ▶ Chez un buraliste agréé

Espèces, chèque ou CB (max : 300€)  
Liste des buralistes agréées sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

### ▶ ▶ Par virement bancaire

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer !